



O.Farcy-SEPNB

Murin à oreilles échanrées ou Vespertilion à oreilles échanrées

Myotis emarginatus (Geoffroy, 1806)

Code Natura
1321

Classification

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés

Protection

- Directive Habitats-Faune-Flore :

Annexes II et IV

- Convention de Bonn : Annexe II

- Convention de Berne : Annexe II

- Protection Nationale : Article 1^{er}

- Cotation UICN : Monde : vulnérable ;

France : vulnérable

Etat de conservation sur le site

- Site important pour l'espèce

- Conservation : Excellente

- Isolement : Non-isolée

- Globale : Excellente

Description

Le Murin à oreilles échanrées mesure de 4,1 à 5,3 cm, pèse de 7 à 15 g et a une envergure de 22 à 24,5 cm. Les femelles sont un peu plus grosses que les mâles.

Le pelage, épais et laineux, est gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos et gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce. Les jeunes ont un pelage grisâtre.

Les oreilles mesurent de 1,4 à 1,7 cm et possèdent une échancre aux 2/3 du bord externe du pavillon. Le tragus (petite pointe de cartilage et de peau situé devant l'orifice du conduit auditif) atteint presque le niveau de l'échancre.

Écologie

Le Murin à oreilles échanrées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude. Il s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il chasse dans des milieux diversifiés : forêts, principalement de feuillus mais aussi de résineux, bocage, milieux périurbains avec jardins et parcs. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble constituer un élément essentiel à sa survie.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles de vastes dimensions répondant aux caractéristiques suivantes : obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hygrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle.

Les gîtes de reproduction sont variés. Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge. En été, des individus isolés, principalement des mâles, se fixent sous les chevrons des maisons modernes, parfois en pleine lumière.

Les colonies de mise-bas acceptent également une lumière faible dans leur gîte. Au nord de son aire de distribution, les colonies de mise-bas s'installent généralement dans des sites épigés. Le bruit, comme la lumière, ne semble pas affecter une partie des colonies qui s'installent parfois sous des préaux d'écoles ou dans des ateliers d'usines en activité...

Répartition

L'espèce est présente du Maghreb jusqu'au sud de la Hollande. Vers l'est, sa limite de répartition s'arrête au sud de la Pologne et va de la Roumanie jusqu'au sud de la Grèce, la Crète et la limite sud de la Turquie. En France l'espèce est présente dans toutes les régions.



Zoom sur la Bretagne et sur le site

Le Murin à oreilles échanrées est présent dans tous les départements bretons même s'il est plus rare dans l'Ouest. Des suivis dans les gîtes de reproduction connus montrent une augmentation régulière de la population. Sur le site, il n'est présent que sur deux secteurs qui servent de gîte d'hibernation au niveau des ardoisières du « Pont de l'Église ». Un autre gîte d'hibernation est situé au Château de Rochefort-en-Terre.

Menaces sur le site

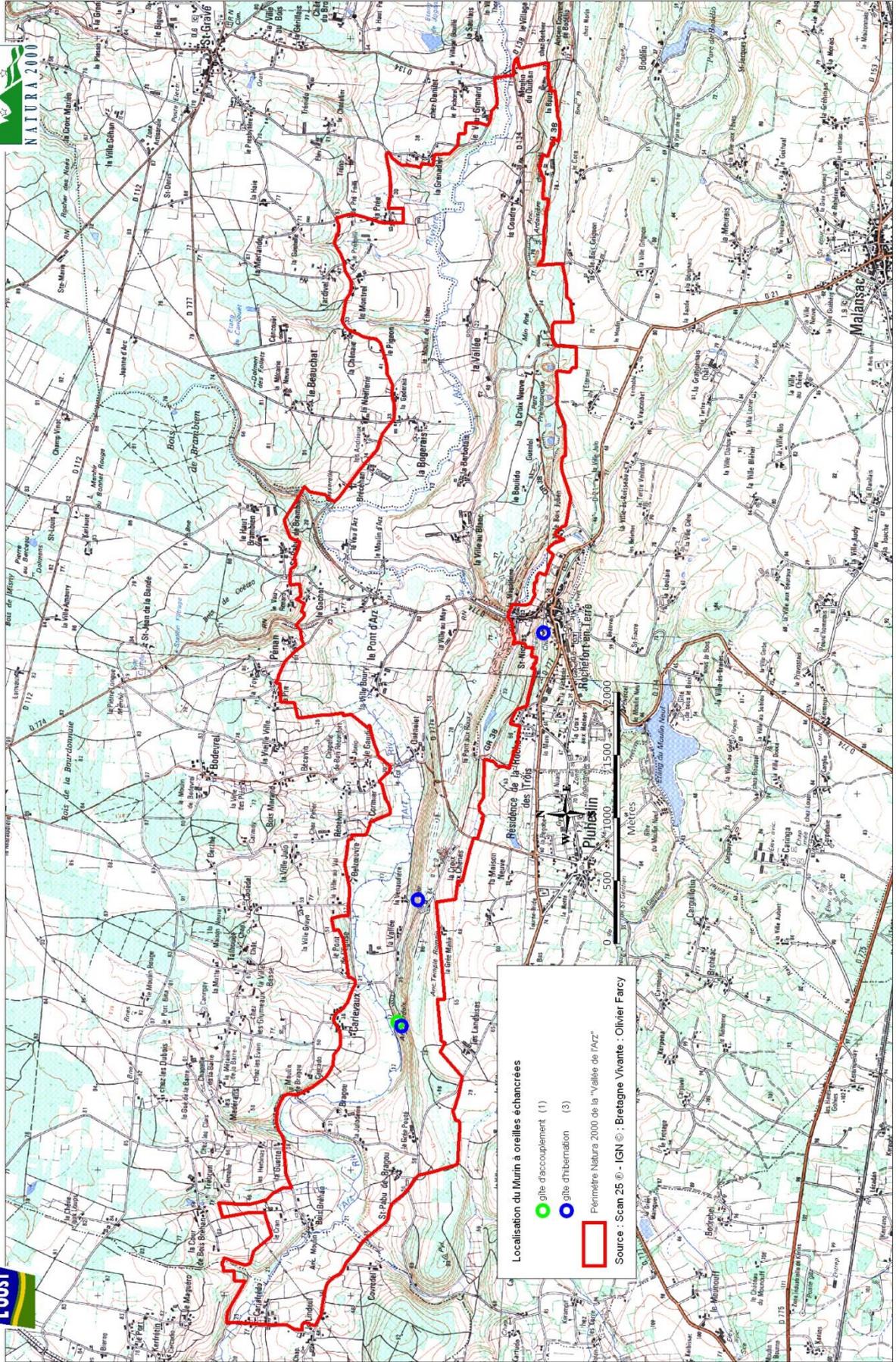
- L'espèce étant peu sensible aux dérangements, les menaces concernent plus la fermeture non adaptée des sites souterrains.

- La disparition de gîte de reproduction, des milieux de chasse ou des proies ont une incidence sur les populations.

Propositions de gestion

- Comme pour les autres chauves-souris, une fermeture des ardoisières devra se faire en tenant compte des allées

Périmètre du site NATURA 2000 "Vallée de l'Arz" (FR5300058)



Localisation du Murm à oreilles échançrées

- gîte d'accouplement (1)
- gîte d'hibernation (3)
- Périmètre Natura 2000 de la "vallée de l'Arz"

Source : Scan 25 © - IGN © : Bretagne Vivante - Olivier Farcy